

PROJET PÉDAGOGIQUE

Centre de Loisirs Intercommunal du Créonnais

2020/2021



LEXIQUE

AEPE : Accompagne Educatif Petite Enfance

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur

BAFAD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

BEATEP : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAP : Certificat d'Aptitude Petite Enfance

CEE : Contrat d'Engagement Educatif

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EPA : Etablissement pour Personnes Agées

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PEDT : Projet Educatif Territorial

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

SB : Surveillant de Baignade

Les enfants de la communauté de communes du Créonnais (et en dehors) sont acceptés pour participer à nos activités dès 2 ans (scolarisés) et jusqu'à l'âge de 12 ans révolus sur les différents accueils.

La pré-inscription est obligatoire pour participer aux activités des accueils (sous réserve de la mise en place d'un dossier « famille ») et s'effectue par période.

Pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël), tous les enfants sont accueillis sur l'ACM de Sadirac. Les mercredis, les enfants sont accueillis également sur Baron et Capian à la journée, sur Créon et Sadirac seulement l'après-midi.

Les enfants sont répartis en petits groupes d'âges pour créer un espace sécurisant et adapté. (minipouces petits (petite/moyenne section) et grands (moyenne/grande section) lutins géants (Cp- Ce1) et loisirs (Ce2-6 ème).

La modalité de participation des mineurs

Depuis la rentrée scolaire 2015, nous souhaitons permettre aux enfants de choisir librement leurs activités, afin d'être acteurs de leurs loisirs. Pour cela, l'équipe d'animation s'appuie sur une pédagogie qui donne la parole à l'enfant, favorise son expression et ses envies. Conscients du rythme soutenu qu'ils subissent au long de l'année, nous mettons tout en œuvre pour que les enfants découvrent et apprennent selon leurs rythmes et leurs besoins. Dans chaque section, l'équipe d'animation propose chaque jour des ateliers dans cinq domaines spécifiques (artistique, sportif, nature, technique, autonome) ou des ateliers proposés par les enfants.

Les enfants sont régulièrement concertés et nous mettons en place des actions concrètes dont ils sont à l'initiative car nous souhaitons qu'ils soient acteurs de leurs loisirs.

I. Les objectifs pédagogiques et moyens mis en place

Rappel des objectifs éducatifs de notre association :

- A. Développer l'apprentissage à la citoyenneté et favoriser les relations et les échanges
- B. Favoriser le développement et l'autonomie du jeune et de l'enfant
- C. Favoriser l'inclusion des enfants et jeunes accueillis (handicap visible et invisible, carences éducatives, squatt, allophone...)
- D. Sensibiliser les enfants et jeunes à l'éco-citoyenneté et leur permettre d'y contribuer.

Rappel des objectifs du PEDT de la Communauté des Communes du Créonnais dans lequel nous sommes parties prenantes :

« Apprendre à vivre en société en respectant l'autre, en apprenant à trouver sa place dans différents groupes »

« Apprendre à découvrir et à affirmer ses talents personnels en coexistant avec les autres et non au détriment des autres »

« Apprendre à être ouvert, curieux, solidaire, responsable, se préparer à être un adulte demain »

En partant de ces objectifs, l'équipe du centre de loisirs a réfléchi à ses volontés éducatives et a défini les objectifs suivants :

❖ Participer activement à l'épanouissement physique, culturel et affectif des enfants

Comment leur donner le choix, l'envie de participer aux activités ?

Comment aménager leur espace de vie ?

Comment développer la créativité et l'imagination des enfants ?

Comment varier et enrichir les propositions d'animation faites ?

Comment respecter le rythme de chacun ?

Le choix :

Proposition de différents domaines d'activité, mise en place d'espaces prenant en compte les envies des enfants, proposition d'activités innovantes

Le respect du rythme :

Droit de participer ou non aux activités, prendre le temps de vivre son moment de loisirs (activité, temps calme ou sieste)

Dispositif du plan mercredis

Aménagement de l'espace :

Installations de coins modulables en fonction des âges et besoins de l'enfant, appropriation du centre de loisirs, libre circulation des enfants dans les espaces

Développement des partenariats

Développement de l'imagination :

Atelier créatifs, activités autonomes, développement de scénarios imaginaires, jeux symboliques, jeux de rôle et de mise en scène

❖ Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Comment susciter la solidarité, l'entraide et le respect d'autrui ?

Comment favoriser l'écoute de chacun ?

Comment favoriser des espaces de libre expression, de concertation et de décision ?

Comment faire en sorte de définir des notions de respects communes ?

Règles de vie :

Un fonctionnement commun est décidé avec les enfants et discuté régulièrement. Celui-ci est basé sur les capacités de réflexion de l'enfant et non sur la répression.

Connaissance des droits et devoirs de l'enfant

Développement de temps de parole :

Création de bâton de parole, rituels, multiplication des temps de débats, création de conseils d'enfant, de coins des émotions, tableaux des envies

Initiation climat d'entraide mutuelle :

Dans le groupe ou en interâges, positionnement positif de l'adulte

Veillées et séjours courts

❖ Encourager l'implication de tous dans le fonctionnement du centre de loisirs

Comment permettre aux enfants de construire leur temps d'accueil ?

Comment permettre aux familles de s'investir ?

Comment favoriser les échanges interâges, intergénérationnels ?

Comment développer nos outils de communication ?

Comment permettre aux enfants d'être autonomes dans la vie quotidienne ?

Comment proposer des animations qui mettent en relation les enfants avec l'extérieur ?

Autonomie :

Dans la vie quotidienne du centre et à l'installation des activités, « apprendre à faire seul »

Sorties

Découvertes d'autres cultures, partenariats locaux

Implication des familles :

Proposition de temps familles, sollicitation dans la récup de matériel, collecte d'idées

Communication :

Développement page facebook, création d'un journal du centre, mise en place d'un livret d'accueil, identification de l'équipe avec des badges et un trombinoscope

Ateliers intergénérationnels avec l' EPA et l'EHPAD, développement des journées passerelles entre groupes d'âges, mise en place d'une journée famille en début d'année scolaire

❖ Développer un accueil bienveillant pour permettre l'évolution individuelle de chaque enfant

Comment permettre à chacun d'accepter les différences ?

Comment développer une écoute positive ?

Comment construire un projet commun où chacun s'y retrouve et comprend ses responsabilités au sein du groupe ?

Comment permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même ?

Comment proposer un positionnement empathique de l'adulte face à l'enfant ?

Considérer le groupe comme la somme des différences de chacun et en valoriser la richesse

Développement des jeux de coopération

Privilégier les petits groupes

Mise en place d'un climat de confiance et de bienveillance

Permettre aux enfants de réparer et d'apprendre de leurs erreurs

Multiplier les rencontres avec des associations spécialisées dans le handicap et l'inclusion

L'adulte se positionne comme un guide et un référent

Formation continue des animateurs

II. Lieux et services de nos accueils de loisirs :

a. Locaux/espaces

Les accueils se déroulent dans les locaux des écoles des différentes communes.

Sadirac :

L'accueil occupe les locaux de l'école maternelle et élémentaire de Sadirac (salles d'accueil périscolaire ou classes fluctuant avec les effectifs et les périodes).

Des espaces communs sont également disponibles :

Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : un Dojo, des terrains de foot, de basket et de Hand-ball, une salle de danse et une salle multi-activités.

A ceci s'ajoute un grand espace boisé permettant des grands jeux nature, des grandes balades voir des observations de la faune et de la flore (poulailler/ potager).

Un contenant est mis à disposition par la mairie pour le stockage du matériel sportif et éducatif. Pendant les vacances, la préparation et le service des repas ont lieu dans les cuisines et le restaurant scolaire de Sadirac.

BARON :

L'accueil occupe les locaux de l'école maternelle (une salle de classe, une de sieste) et la maison des associations (salles d'accueil périscolaire).

Des espaces communs sont également disponibles. Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : une salle de motricité, un terrain de tennis, une cour de l'école et un city stade.

A ceci s'ajoute l'utilisation possible de la salle des fêtes.

La préparation et le service des repas ont lieu dans les cuisines et le restaurant scolaire de Baron.

CREON :

L'accueil occupe les locaux de l'école maternelle (salle de sieste et bibliothèque) et les salles d'accueil périscolaire et les locaux de l'école élémentaires (salles périscolaires et préau).

Des espaces communs sont également disponibles. Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : une salle de motricité et la cour de l'école.

CAPIAN :

L'accueil occupe une salle de l'école élémentaire (plus une salle pour la sieste) et la salle d'accueil périscolaire (si besoin).

Des espaces communs sont également disponibles :

Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : une salle de motricité, la cour de l'école, la plaine des sports et la salle des fêtes.

La préparation et le service des repas ont lieu dans les cuisines et le restaurant scolaire de Capian.

b. Transport :

Pour les sorties hors du centre, nous faisons appel à une société de transport privée.

c. La composition de l'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est composée :

- d'un pôle de direction : directrice et directrice adjointe.
Directrice : Delphine DEMANGE / Directrice adjointe : Laura BOULANGE
- De plusieurs pôles d'animation :
Accueil de Sadirac vacances : 6-10 animateurs maternels et 4-8 animateurs élémentaires
Accueil multi-sites (un animateur référent par accueil sous la responsabilité de la directrice, sur chaque site afin d'avoir un animateur repère pour les familles) :
Accueils Sadirac/ Baron : 4 animateurs maternels et 3 animateurs élémentaires
Accueil Créon : 3 animateurs maternels et 3 animateurs élémentaires
Accueil Capian : 1 animateur maternel et 1 animateur élémentaire (Plus 1 animateur en renfort 6h).

Une partie de l'équipe d'animation est composée d'animateurs permanents (animateurs « repères ») et complétée d'animateurs occasionnels (CEE, agence d'insertion, stagiaire BAFA / CAP AEPE).

Le pôle direction possède un BEATEP ou un BAFD. Dans le pôle « animation », tous nos animateurs permanents ont minimum le BAFA ou le CAP petite enfance (CAP AEPE). Une de nos animatrices possède la qualification SB. La plupart des membres de l'équipe sont formés au PSC1.

d. Horaires d'ouverture

Pendant les mercredis en période scolaire : les accueils de Sadirac et Créon sont ouverts de 13h à 18h30. Les accueils de Baron et Capian sont ouverts de 7h30 à 18h30 (présence à la journée obligatoire-pas de 1/2 journée). Pendant les vacances scolaires l'accueil de Sadirac est le seul ouvert sans interruption de 7h30 à 18h30.

Ouverture de l'accueil:

- le matin entre 7h30 et 9h00
- le midi à 11h30 ou 13h30 pour les enfants de moins de 6 ans (Demi-journée)
- le soir entre 17h00 et 18h30

e. Modalités tarifaires

Les tarifs sont proposés selon 7 tranches. Ces derniers sont calculés en fonction du quotient familial (CAF/ MSA) et de la composition familiale (cf. règlement intérieur de l'association).

Chaque année, l'association peut revoir son système de tarification.

Nos partenaires (Communauté des Communes du Créonnais, CAF, MSA) participent financièrement.

f. Outils d'information et de relation

De manière régulière, des informations sont mises à disposition des familles dans les tableaux d'affichage à l'entrée des centres (valorisation des activités, trombinoscope, dates d'inscriptions...).

Un document présentant les différentes activités proposées pendant les vacances est envoyé par mail, 15 jours avant les vacances à tous les adhérents.

Pendant les vacances, l'équipe pédagogique porte un badge d'identification qui permet aux familles de se repérer plus facilement.

Une page Facebook est alimentée régulièrement pour valoriser et annoncer les projets du secteur enfance.

L'équipe de direction et d'animation reste présente et à l'écoute des familles pour échanger en cas de besoin.

g. Temps de concertation pour les préparations projets par les équipes

Les équipes se réunissent en moyenne une fois par mois pour faire le point sur le fonctionnement du centre de loisirs et travailler les projets d'animation à venir.

Les projets d'animation durent généralement sur un cycle (environ 2 mois ou sur une période de vacances) et s'inspirent d'un thème (commun ou non à tout le centre). A chaque fin de projet, l'équipe se réunit pour faire le bilan de l'action passée.

Un projet commun à tous les accueils est mis en place pour les mercredis de Janvier à Juin.

Une réunion a lieu en moyenne 2 fois par mois avec les référentes de sites afin de faire le point et suivre les projets.

L'été, chaque semaine, les équipes se réunissent pour faire le point sur l'organisation générale du centre et travailler sur leurs projets d'animation.

h. Les soins de santé

Les premiers gestes de secours (ou de bobologie) sont rappelés durant les réunions de préparation, ainsi que les règles de sécurité de base. La direction ainsi que les animateurs titulaires de l'AFPS/PSC1 ont le rôle d'assistant sanitaire. Un cahier infirmerie est tenu à jour ; et en cas de fièvre ou de maladie nécessitant des soins au-delà de nos compétences, les représentants légaux sont prévenus aussitôt et viennent récupérer les enfants dans la mesure du possible. Dans l'urgence, le 15 (samu) est appelé.

Chaque animateur se voit régulièrement proposé la possibilité d'être formé aux gestes de premiers secours dès qu'une formation de se présente.

Durant la crise sanitaire, l'équipe de direction et les référentes de sites sont référentes COVID.

Nous portons une attention particulière aux enfants porteurs de maladies, de handicaps ou nécessitant une attention particulière (PAI, troubles du comportement...). La famille, l'enfant et l'éducateur (par exemple) sont reçus par l'équipe de direction et l'animateur référent de l'enfant pour préparer au mieux son futur accueil. Les informations sont relayées par la suite directement auprès des équipes d'animation. Une personne de l'équipe (adulte interlocuteur référent) peut être détachée du terrain pour accompagner plus particulièrement l'enfant.

Régulièrement, un tableau est mis à jour (distribué à chaque animateur et présent dans la pharmacie), reprenant les « différentes affections » des enfants accueillis.

III. Les activités envisagées

a. Après-midi ou journée type :

Pendant les mercredis après-midis sur les différents accueils:

13h Fin du repas, prise en charge des enfants.

Vérification des inscriptions (effectuée par le référent des différents accueils)

13h15 Sieste pour les plus jeunes ou temps calme.

13h30 Derniers départs des enfants non inscrits sur le centre de loisirs (ils sont sous la responsabilité des employés communaux et pris en charge par leur soin après le repas).

14h - 16h Propositions d'activités pour les élémentaires.

14h – 16h Propositions de différents pôles d'ateliers tournants (permettant l'incorporation des enfants qui se lèvent de la sieste) pour les maternelles.

16h Goûter

16h30 Evaluation de la journée avec les enfants. Evaluation en équipe.

17h-18h30 Ouverture des portails. Accueils avec des multipôles d'activités.

Pendant les vacances scolaires et centre à la journée le mercredi :

Pour les enfants de moins de 6 ans :

7h30 Accueil des premiers enfants sur le centre de loisirs

9h00 Fermeture du portail

9h15 Pour ceux qui le désirent un gâteau sec est proposé.

Ensuite, les enfants mettent en vie un tableau quotidien (jour et météo) et participent à un temps de libre expression autour d'un imaginaire (marionnettes, animateurs déguisés).

10h00 Les enfants ont le choix entre trois activités différentes (une plutôt sportive, une plutôt manuelle et une plutôt liée à l'expression : comme des contes, du théâtre ou de l'expérimentation par exemple.)

11h15 Un nouveau regroupement est proposé pour permettre aux enfants de participer aux tâches de la vie quotidienne. Ils peuvent installer la salle de temps calme et de sieste, ou encore mettre le couvert.

Le reste du groupe est réparti autour de petits jeux collectifs ou de jeux libres.

11h30 Les enfants rangent et passent aux toilettes.

Un nouveau temps de regroupement permet à un enfant du groupe « menu » d'expliquer à tous ce que l'on va manger.

11h45 Tous les enfants passent à table. Un animateur mange avec les enfants à chaque table.

Pendant le repas, ils sont amenés à goûter à tout, même s'ils disent ne pas aimer.

Les enfants se servent tout seuls sous la surveillance d'un animateur et ramassent les couverts à la fin du repas.

13h Dès la fin du dessert, les plus petits partent à la sieste.

Les plus grands finissent de débarrasser les tables et un responsable est désigné pour passer un coup d'éponge.

13h15 Après un passage aux toilettes, les enfants se rendent en temps calme.

Dans un premier temps, ils sont allongés sur des tapis et, selon les jours, écoutent de la musique ou des histoires, feuilletent des livres, assistent à des petits spectacles de marionnettes...

Dans un deuxième temps, les enfants jouent dans les coins calmes, participent s'ils le veulent à différents petits ateliers (dessins, pâte à modeler...) ou au temps inter-âges.

14h45 Rangement des coins calmes. Des activités sont alors proposées sur le même principe que le matin.

15h30 La sieste se termine

16h00 Les enfants sont réunis par petits groupes avec un animateur. Ils discutent alors sur le déroulement de la journée, sur ce qui leur a plu ou déplu, sur les petits soucis qu'ils ont pu avoir...

16h15 Le goûter est pris en commun

17h Premiers départs des enfants. Ceux qui restent peuvent, à leur gré, jouer dans les coins calmes, participer avec

un animateur à des jeux de société, dessiner...

18h30 Fermeture du centre de loisirs dès le départ des derniers enfants.

Pour les enfants de plus de 6 ans :

7h30 Accueil des premiers enfants sur le centre de loisirs

9h00 Fermeture du portail

9h15 Les enfants sont répartis dans leur groupe (en fonction de leur âge)

Après l'appel, ils participent à un temps de libre expression sur un sujet défini à l'avance par les animateurs (projet en cours ou selon les envies des enfants.)

9h45 Les enfants ont le choix entre plusieurs activités différentes (une plutôt sportive, une plutôt manuelle et une plutôt liée à l'expression : comme de la musique, le théâtre ou de l'expérimentation par exemple.)

11h45 Une partie des enfants met la table, réalise le menu du jour.

12h Repas

13h Une partie des enfants participe à tour de rôle au nettoyage du réfectoire (nettoyage des tables et des chaises).

L'autre partie participe à des jeux collectifs ou pratique des activités plus calmes (lecture, dessin, activités manuelles...)

13h45 Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à un atelier proposé par un animateur des petits et un des grands.

14h30 Les enfants retrouvent leur groupe pour participer (sur le même principe que le matin) à des activités.

16h Goûter

Suivi de l'évaluation de la journée par les enfants.

17h Premiers départs des enfants. Ceux qui restent peuvent à leur gré jouer dans leur salle d'activité ou en extérieur, participer avec un animateur à des jeux de société, dessiner...

18h30 Fermeture du centre de loisirs dès le départ des derniers enfants.

IV. Les modalités d'évaluation des objectifs de l'accueil

A chaque cycle de mercredis et à chaque fin de vacances les équipes se réunissent pour faire le point sur leurs actions et réajuster leurs pratiques.